

UGNON

Chirurgien-dentiste
FRIBOURG
1e, hôtel de l'Union, à
Châtel-
de Ville, tous les jours

Posage de dents sans
américain.
Viennes pour la guérison
s dents douloureuses;
pharmacies à 1 franc le
[73]

ns de Montbarry.

Malet du MOLESON Service
d'omnibus
Site alpestre le plus splen-
au pied du Moléson.
ulfureuses: Hydrogène sul-
ne, sulfate de magnésie, etc.
aladies des voies digestives
os, de la peau, etc. Scrofu-
— Cure de lait. Truites à
[321]
Hôtel de l'Union à Bulle à 8 h.

Dr. Pégataz.
eber, à l'Union, à Bulle.

**le pour chaque
amille.**

le coupe pour vè-
lames et enfants
nés à Lausanne et Fri-
d succès seront pro-
tés à Bulle. On ensei-
leçons la méthode qui
plômée à Londres par
e parfaite sans essayer,
res régulières ou non,
onomie d'étoffe et de
ars sera annoncé dans

OUER

meublée et une
Par la même occasion
ue de magasin, dessus
[315]
ureau du journal.

RELLES

atés de Paris, depuis
pour fillettes de-
t encas, dit bains de
[30].

MARGOT, coiffeur-
[283]

mède très efficace re-
promptement, d'une
douloureuse et sans

ux pieds

ons, verrues
breuses attestations
etine

nkmillier à Weilheim.
— Dépôts: phar-
c, Rieter et Sudan;
(H 8551) [193]

COLAT

ÉMAN
E PARTOUT 91

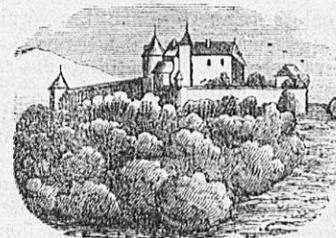
de Bulle:

comprimés. Mais
fin; tourteaux
du Levant, 1^{re} qua-
lés du pays et sons.
ers à façon. —
écuits. [35]

erie Emile Lenz.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50
» » 6 mois, » 2 —
Pour l'Étranger le port en sus.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames: 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de
port.

BULLE, le 9 Juillet 1886.

Au journal « la Gruyère », à Bulle.

Je me propose de vous adresser, de temps en temps et à bâtons rompus, quelques épîtres sur notre délicate administration, sur cet excellent gouvernement fribourgeois dont les vertus et la sagesse éclipsent même tout ce que l'histoire a pu raconter du gouvernement catholicoisime de la république de l'Équateur. Ayez la bonté de m'accorder l'hospitalité de vos colonnes.

Ce ne sont pas des dissertations philosophiques ou savantes que je vous enverrai; je n'en serais pas capable; mais je vous écrirai les simples réflexions d'un rural sur les choses qui se passent sous nos yeux.

Fribourg sous l'oligarchie libertarde.

ÉPITRE PREMIÈRE

Je viens de lire dans la *Feuille officielle* la réélection du rentier M. Ch. Chiffelle comme receveur d'Etat pour le district de la Gruyère. Et naturellement, comme beaucoup de Gruyériers, je me suis mis à penser à cet excellent père de famille, à M. Ed. Blanc, qui a été mis à la porte d'un emploi qu'il remplissait d'une manière irréprochable pour faire place à un richard, bourgeois de Fribourg et de Bienne. Pourquoi ce Gruyérien, qui avait besoin de gagner sa vie et qui remplissait son office de receveur à la satisfaction de tout le monde et en évitant les tracasseries, souvent inhérentes à la charge, a été délogé, je n'ai pas besoin de vous le dire. Vous savez que M. Blanc, quoique père de famille et sans fortune, n'a pas voulu plier l'échine devant les rabbins et devant la synagogue, et cela a suffi pour le faire exécuter.

« Ah! tu ne veux pas sacrifier au veau d'or, mauvaise tête de Gruyérien; eh bien, nous te cassons aux gages et nous donnons ton office à notre féal bourgeois de Fribourg et Bienne! »

Mais cette réélection du féal bourgeois de Fribourg et Bienne, du richard qui a pris la place d'un pauvre père de famille du pays, m'a suggéré encore quelques idées que je viens vous exposer aujourd'hui dans cette première lettre.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 4

UN LADRE

PUBLIÉ PAR

C.-G. DELESTRE-POIRSON

« Quand la confusion est partout! quand la poésie se réfugie dans la prose qu'elle dénature! quand l'emphase, la recherche, l'affectation ont remplacé la sainte pureté du langage! quand l'ignorance grossière et le désordre brutal de Shakespeare, la fausse naïveté et la philosophie bâtarde de Goethe, les logogripes du Dante, le lyrisme monocorde de Byron sont divinisés solennellement dans le conservatoire suprême des lettres, à cette même place où siègèrent Boileau, La Fontaine et l'auteur de *Britannicus!* et cela en présence de quelques lâches académiciens classiques, mes confrères de l'Université, muets d'indignation, je veux le croire. Irai-je, pour me consoler, à cet autre prétendu Conservatoire de la musique? Là, un petit cénacle de douairières blasées et d'énergumènes impuissants s'efforce de faire triompher aussi le vague, le décousu, l'absence d'idées et de sentiments, et de glorifier des rêveries harmonieusement incolores, aux dépens de l'expressive, de la divine mélodie des Mozart, des Grétry, des

Les receveurs d'Etat dans les districts sont chargés de la vente du papier timbré. Ils rendent compte, si nous ne nous trompons, de trois mois en trois mois. L'Etat leur laisse pour leur peine le cinq pour cent du prix du papier. Admettez qu'au bas mot, le receveur vende pour 10,000 fr. de papier timbré par année, c'est 500 fr. qu'il gagne sans se déranger, sans frais, sans travail, alors que le reste de son traitement avec les accessoires s'élève peut-être déjà à plus de 6000 fr. N'est-ce pas un abus criant?

Il faut donc supprimer cette provision: c'est toute justice. Le peuple qui paye les impôts gagne trop péniblement ses pauvres sous pour en faire ainsi cadeau à un employé qui est déjà trop payé, et qui du reste est déjà riche.

Qu'au moins l'on mette au concours dans les districts la vente du papier timbré. Et l'on verra que plus d'un négociant qui tient magasin de détail dans le chef-lieu du district soumissionnera cette vente pour 100 fr. et peut-être pour rien, attendu que cette vente en monopole lui amènera des clients pour le commerce du magasin.

Les receveurs ont encore des provisions sur la rentrée des listes de frais pénales. C'est encore un abus. Pourquoi auraient-ils des provisions, puisqu'ils sont déjà trop grassement payés de reste? Est-ce pour qu'ils mettent de l'acharnement à poursuivre les débiteurs? Mais c'est immoral que l'Etat, par l'intermédiaire de ses receveurs, de ces payens et de ses publicains, comme on les appelait au temps que vécut N. S. Jésus-Christ, mette de l'acharnement à poursuivre ses pauvres débiteurs.

Est-ce peut-être pour que les receveurs ne faiblissent pas dans l'inique besogne qu'ils remplissent si bien en faisant déclarer en faillite ceux qui ne peuvent pas s'acquitter, et ajoutent ainsi pour l'Etat, à la perte de la somme réclamée, chaque fois encore une cinquantaine de francs de frais! Mais c'est qu'alors le receveur se fait encore payer pour la poursuite contre la misère les mêmes émoluments qu'un procureur.

Gluck, des Haydn, des Cimarosa, des Weber et du colossal Rossini, qu'il faudrait étouffer ou miner sourdement, parce qu'ils ont le malheur d'être compris de tout le monde, ceux-là, et répétés par tout ce qui a une oreille et un cœur, tandis que l'idole du lieu reste complètement inconnue et sans puissance sur le public non privilégié! partout enfin la petite église s'évertuant à devenir la grande, l'universelle! Ah! lorsque j'en gémis, monsieur, ce n'est pas seulement comme professeur, c'est encore, c'est surtout comme ami de l'humanité; car tous les scandales se tiennent, toutes les perversités s'enchaînent. Le désordre des idées amène celui des mœurs. Quand l'intelligence n'a plus de règles, l'âme aussi perd les siennes. Le sens moral s'émonsse comme le goût; et ce qui vous choque aujourd'hui dans la société à son origine dans la dépravation de l'esprit. Nos livres, nos théâtres l'attestent. A quelle époque a-t-on vu plus d'anarchie morale? Il semble que la société ait, comme les lettres, perdu sa boussole, et qu'elle cherche aussi sa voie dans les ténèbres. En attendant, je constate l'éclipse de la vraie littérature nationale, concentrée ici, monsieur, dans cette bibliothèque, mon refuge, mon sanctuaire, où la présence de mes grands hommes, et surtout l'absence de tant d'autres, seront la première leçon de votre fils.»

Cela dit, je me sentis soulagé d'un grand poids; j'avais, une fois de plus, exhalé cette sainte colère que j'amasse depuis si longtemps.

M. Raymond souriait de ce qu'il appelait sans doute mes paradoxes, oubliant que, dans un siècle où tout est faussé, le paradoxe devient la vérité. Il me répondit obligeamment que, sous mes auspices, l'imagination de son fils au moins ne cou-

Voyons, messieurs de la démocratie catholique, messieurs les bons, allez un peu au fond de ce puits d'écus et de revenus qui s'appelle un bureau de receveur, et faites cesser ces deux premiers abus qui ne sont encore que des moins importants. Faites toujours cela.

Mais parions que les pontifes et les rabbins de la synagogue vont sortir de l'arsenal de la synagogue leur casuistique et leur scholastique la plus redoutable pour nous confondre et nous déclarer *anathèmes*.

Cependant, un bon petit rouleau de 1000 francs d'économisé ou plutôt de non gaspillé par année, cela ferait joliment de bien à notre hospice de district qui prie famine. Voyons, contribuables, n'aimeriez-vous pas mieux que vos sous allassent secourir les malades du district plutôt qu'en gracieusetés au receveur? C.

Bulletin politique.

SUISSE

Nos chambres fédérales ont terminé leur session d'été et voté plusieurs lois nouvelles: la loi sur les épidémies, édition corrigée et adoucie du projet rejeté par le peuple en 1882; — la loi qui institue une visite sanitaire du bétail étranger à la frontière par des vétérinaires spéciaux; — la loi sur le commerce des déchets d'or et d'argent; — la question de l'enseignement agricole à l'école polytechnique; — ratifié le traité de commerce avec la Bulgarie, et abous de nombreux tractanda d'ordre purement administratif.

Parmi les matières qui n'ont été qu'abordées et non liquidées, il y a la loi sur la responsabilité civile des patrons vis-à-vis de leurs ouvriers, loi réclamée par une pétition signée de nombreux citoyens, — la loi sur le landsturm, — la loi sur les doubles impositions, — la loi sur les brevets d'invention.

ÉTRANGER

Les élections législatives se continuent toujours avec le même acharnement en Angleterre. Elles du-

rait pas risquer de s'égarer, et qu'il acceptait mon offre avec reconnaissance.

Puis, comme il s'excusait de prolonger sa visite en témoignant la crainte d'être indiscret, je vis bien à son air embarrassé qu'il avait une autre demande à me faire.

Je tâchai de le mettre à son aise; alors il s'expliqua. Un grand bonheur pour lui, me dit-il, serait de ne pas quitter son fils pendant les leçons qu'il recevait au collège. Il me demanda si mon intimité avec le professeur d'Emmanuel me permettrait d'obtenir qu'il pût assister aux classes du matin et du soir, dans un coin, sans gêner personne.

C'était là un privilège tout nouveau, et je ne me souvenais pas qu'aucun parent se fût jamais avisé de le solliciter. Je risais à part moi, en me figurant ce singulier externe, vétérinaire s'il en fut, pénétrant dans la classe avec son fils, objet de raillerie secrète pour les malins camarades d'Emmanuel. J'essayai de faire comprendre à M. Raymond ce qu'il y avait d'original dans cette situation; mais je m'adressais à un homme sur qui le ridicule n'avait pas de prise. Il resta sérieux, et me demanda si je refusais de faire cette démarche.

Je lui promis alors de m'employer avec quelque chance de succès pour obtenir l'étrange faveur qui lui semblait si désirable, et j'y parvins, en effet, par la suite.

Il me remercia avec une sorte d'effusion; puis il sortit, en me laissant l'idée d'un personnage rigide, systématique, chez qui un puissant instinct d'avarice luttait contre une sollicitude vraiment paternelle.

Dès lors je me préparai à procurer à mon jeune homme toutes les douceurs, intellectuelles au moins, dont je pouvais

reront jusqu'au 15 juillet. Les résultats connus les premiers sont ceux des villes; mais, comme aux dernières votations, les résultats des campagnes pourraient bien dérouter toutes les prévisions. Il y a jusqu'au 7 juillet 263 adversaires de l'Home-Rule d'élus contre 152 partisans du Bill irlandais ou de Gladstone.

Une discussion grandiose, comme depuis bien longtemps on n'en avait entendue devant l'assemblée nationale française, a eu lieu ces jours passés. Il s'agissait d'augmenter de 3 à 5 fr. les droits d'entrée en France sur les 100 kg. de céréales.

Un député républicain d'Eure-et-Loir, M. Paul Deschanel, qui débutait à la tribune soutenant l'élévation des droits et les intérêts de l'agriculture française, s'y est du premier coup fait une véritable réputation.

M. Frédéric Passy, un économiste de premier ordre, un républicain aussi, a eu beau, avec l'autorité de sa science et de son expérience, avec son argumentation serrée, entrer en lice, la chambre a voté l'augmentation par 307 voix contre 257.

L'exposition universelle que les Allemands projetaient de faire à Berlin en 1888 n'aura pas lieu, le Conseil fédéral venant de refuser le crédit de 3 millions de marks qui lui étaient demandés à ce sujet.

Les chambres françaises ont, au contraire, voté le crédit demandé pour l'exposition universelle de 1889 à Paris.

Nouvelles suisses.

Le cinq centième anniversaire de la bataille de Sempach.

Nos lecteurs nous pardonneront d'écourter un peu aujourd'hui notre bulletin politique et notre chronique pour leur donner un compte rendu un peu complet de la belle fête qui vient d'avoir lieu à Sempach, le 5 juillet, à l'occasion du 500^e anniversaire de la glorieuse bataille, dont nous avons, enfants, appris les détails, le cœur gonflé d'admiration patriotique.

Nous empruntons ce compte rendu au journal *La Revue de Lausanne*.

Sempach, le 4 juillet 1886.

Mon extrait de naissance, légitimé par les signatures les plus respectables, ne me permet aucun doute. C'est bien dans le dix-neuvième siècle que je suis né. Mais si j'en crois mes yeux, nous vivons ici en plein quatorzième siècle. C'est hier que le duc Léopold d'Autriche a rendu l'âme, c'est hier qu'Arnold de Winkelried a volontairement enfoncé dans sa poitrine les lances des barons autrichiens, c'est hier que les confédérés ont conquis les plus glorieux trophées, conquis le même jour la bannière des Habsbourg et celle des Hohenzollern, humilié les deux grandes maisons qui, aujourd'hui encore, comptent parmi les plus illustres et les plus puissantes de l'Europe. Dans la grande rue de Sempach, on croise partout des guerriers de Schwytz, au couleurs rouge et blanche, les hommes d'Uri, jaune et noir, les Lucernois, avec leur jaquette bleue et blanche et culottes rayées; partout des casques, des cottes-de-mailles, des hauberts. Sur la grande route, ce sont des véhicules étranges, inouïs, attelés de chevaux montés par des chevaliers qui ont encore la lance ou la hallebarde au poing, chamarrés de tentures rouges, surchargés de Suisses et de Suissesses de l'ancien temps. Ah! les jolies petites Suissesses! enveloppées dans de longues robes de toile rose ou grise, les pieds nus,

disposer; et, profitant de ses vacances, je l'installai dans ma bibliothèque.

II

J'ai dit qu'il n'existait aucun point de contact entre le modeste avant-corps de bâtiment sur la rue de Vaugirard et la demeure seigneuriale du fond.

Il y en avait un cependant qui réunissait, à leur insu, ces deux groupes de natures si distinctes. Maître Despréaux, dont le nom sonnait bien à mon oreille, se trouvait être, par un hasard qui pourtant n'a rien de bien étrange, le notaire des divers habitants de la maison, grands et petits. Tous leurs dossiers, rangés par ordre de date, gisaient côte à côte, comme au champ du repos, dans son étude de la Croix-Rouge, ce vrai centre, on peut le dire, du faubourg Saint-Germain. C'est ce que j'appris en allant le consulter sur mon petit bail. Je sus même plus tard que M. Raymond n'échappait pas à la loi générale, et qu'il était aussi le client de l'universel garde-note.

Comme l'excellent homme était un peu causeur, j'eus à subir une foule de renseignements biographiques, qui alors ne m'intéressaient guère, sur les hauts personnages dont j'étais devenu l'humble voisin. Je crois devoir consigner ici ces courtes notices, avant d'expliquer la part qui revient à chacun dans la suite de cette histoire.

La vieille grand-mère, Mme Rouillat, née Pierrette Pinson, était tout simplement la veuve d'un ancien chaudronnier d'Issoire, ouvrier intelligent et laborieux, qui, devenu successivement compagnon, contre-maître, puis fabricant, avait obtenu, sous la République et sous l'Empire, l'adjudication

des fournitures de cuivre de la marine. Le capital amassé au moyen de cette industrie avait été employé par lui à l'achat de biens nationaux, qu'il avait revendus avec bénéfice pour en acheter d'autres à bas prix. Ce jeu, plusieurs fois répété, lui avait valu, comme à bien d'autres, de si gros profits qu'il fut un de ceux dont on put dire, à cette époque de bouleversements en tous sens: entré à Paris avec un sou dans sa poche, il en est sorti avec des millions.

C'est qu'il y a une répétition générale à Sempach, aujourd'hui dimanche, et que beaucoup de braves gens, qui ne pourront assister à la grande fête, sont venus voir cet essai de la représentation populaire qui sera donnée demain à côté du champ de bataille, devant les délégués des Conseils de la nation, des gouvernements suisses, et d'une foule de citoyens accourus de toutes les parties de la Suisse. Je pourrais attendre à demain pour vous communiquer mes impressions sur cette représentation; assurément elle sera plus brillante, mais je doute qu'elle puisse toucher davantage que cette simple répétition; demain les chœurs sont plus puissants, l'assistance dix fois plus nombreuse, le moment plus solennel, mais les cours ne seront pas plus émus qu'il ne l'ont été aujourd'hui. Tous les yeux se sont mouillés, et plus d'un Suisse a appris à connaître aujourd'hui quel peut être l'effet du sentiment patriotique sur les cœurs susceptibles de le ressentir.

Figurez-vous une forêt de sapins. C'est le fond du paysage. Devant la forêt, la scène. Le premier plan est occupé par l'orchestre et les chœurs. Au-dessus, c'est un couloir en hémicycle qui s'élève graduellement et dont le centre en s'élargissant forme la scène principale. Une série de gradins conduisent à un troisième plan, occupé par un sarcophage, sur lequel est couché un guerrier mort. Le génie de la Confédération, planant sur le tout, désigne d'une main le guerrier tombé pour la défense de la patrie et recommande sa famille à l'affection de ses concitoyens; de l'autre main il tient la palme de la victoire.

Un peu plus bas, c'est le miroir immobile du lac de Sempach. A côté, voici le Pilate et toute la chaîne des montagnes qui encaissent le lac des Quatre-Cantons. La colline qui fait face à la scène est occupée par une estrade immense, d'où des milliers et des milliers de personnes pourront suivre le spectacle, le voir et l'entendre.

Placé aux secondes, ce n'est qu'avec quelque peine que je distingue les personnages, mais les acteurs ont de tels poumons, ils parlent d'une voix si forte et si distincte, que le sens des paroles est parfaitement saisi.

Je voudrais analyser ici le poème dramatique de M. Henri Weber, et la musique de M. Arnold. Mais cela me conduirait trop loin. Je les résumerai donc en peu de mots.

L'orchestre ouvre la représentation en jouant des mélodies pastorales et des chants patriotiques. Les moissonneurs et les moissonneuses de *Sempach* se groupent sur la scène, avec leurs chars qui ploient sous le faix des gerbes amoncelées, quand un messager vient annoncer l'approche des Autrichiens. Heureusement les troupes confédérées arrivent au secours de Sempach; elles défilent sur la scène, en costume et en armes de l'époque et se rendent sur le champ de bataille, suivies des paysans qui prennent congé de leurs familles. De tristes nouvelles arrivent du combat. On amène sur la scène, blessé mortellement, l'avoyer Gundoldingen qui ne tarde pas à expirer. Tout à coup des cavaliers autrichiens passent au galop devant la scène. C'est l'ennemi qui s'enfuit! Bientôt les troupes confédérées reviennent, bannières déployées; chargées des dépouilles de l'ennemi, elles défilent aux sons de la musique et des chants de triomphe exécutés par les chœurs. Le cortège des blessés vient ensuite. Le cadavre d'Arnold de Winkel-

ried est déposé au milieu de la scène; ses frères d'armes s'agenouillent à ses côtés; les accents de la musique deviennent d'une tristesse poignante.

« Ton nom, Winkelried, chante le chœur, vivra jusqu'au jour où l'aurore aura cessé de dorner nos Alpes, où la rose aura cessé de fleurir et le soleil de briller. »

On enlève les blessés et les morts. Tous les guerriers se rangent sur les gradins du monument funéraire qui domine la scène. C'est un brillant coup d'œil. Alors vingt-deux jeunes garçons, portant chacun les couleurs d'un canton, montent les degrés et déposent des couronnes au pied du sarcophage qu'entoure, agenouillée, une famille en grand deuil. Un magnifique chœur termine la cérémonie. Mais ces choses-là ne se racontent pas: il faut les voir, il faut les sentir, il faut les entendre. Quand le passé le plus glorieux surgit devant les yeux, quand il renaît sur les lieux mêmes où il a laissé un souvenir impérissable, l'impression est profonde et irrésistible. L'illusion scénique devient une magnifique réalité. C'est dans ces moments que le Suisse, au contact de son histoire et des traditions de ses ancêtres, ressent à la fois l'orgueil de ce passé et le sentiment des nobles obligations qu'il lui impose.

La journée officielle.

Une animation extraordinaire a régné hier à Sempach. On évalue à 20,000 le nombre des participants à la fête. Vingt-trois locomotives de secours étaient en gare pour servir de transports. Les invités officiels sont arrivés dans une trentaine de voitures escortés par un peloton de cavalerie; ils étaient dans l'ordre suivant:

Délégation du Conseil fédéral (MM. Deucher, Droz et Hertenstein).

Délégation du Tribunal fédéral (MM. Kopp, Hafner et Stamm).

Délégation du Conseil national (MM. Morel, président, Zemp, vice-président, Durrer, Moser, Thélin et Cuénat).

Délégation du Conseil des Etats (MM. Bory, président, Scherb, Chappex, Hohl et Schatzmann).

Puis venaient Zurich, Berne (MM. Gobat et Steiger); Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald, Glaris, Zoug, Fribourg (MM. Schaller et Aeby); Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell, Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud (MM. Jordan-Martin et Golaz); Valais (MM. de Roten et Torrenté); Neuchâtel (MM. Petitpierre et Clerc); Genève (MM. Gavard, Perréard, Ador et Dunant); le bureau du Grand Conseil de Lucerne, le tribunal supérieur, le Conseil municipal de Lucerne, la députation lucernoise aux Chambres, le clergé et deux capucins.

Sur le siège de chaque voiture sont les huissiers, dont quelques-uns ont des costumes très originaux.

Au passage des voitures dans les villages, les détonations des boîtes se font entendre.

De bonne heure déjà, une foule énorme circulait sur le champ de bataille et aux environs de la chapelle commémorative, dont l'entrée est interdite.

Un autel a été dressé devant l'entrée principale de la chapelle, et un grand velum est tendu devant la chapelle pour abriter les invités officiels. Ceux-ci sont arrivés seulement à neuf heures.

Au moment de l'entrée des invités, M. Hüslér, curé de Sempach, monte dans la chaire provisoire et lit le récit de la bataille du 9 juillet 1386 d'après Ulrich. Cette lecture dure un quart d'heure.

Ensuite le chœur chante le *Veni Creator*. Puis le prévôt de la cathédrale M. Haas, a prononcé le sermon de fête.

toutes françaises, rattachant au pays les Bourbons qui semblaient y être un peu étrangers, les auraient préservés d'une catastrophe... s'ils avaient pu être préservés.

Le comte de Chaltas, militaire brave, mais sans grande portée dans l'esprit, qui, chaque matin, pendant l'émigration, en s'éveillant sur le sol étranger, guettait vainement le signal d'une promenade victorieuse sur Versailles, avait gagné à l'armée de Condé ses épaulettes de colonel.

Le troisième frère enfin, le chevalier Hugues, esprit ascétique, fervent disciple de Joseph de Maistre, s'était retiré dans un couvent d'Illyrie, où ses doctrines théocratiques absolues attendaient le moment de se manifester, soit par la parole, soit même par l'action. Cette occasion parut s'offrir lorsque la France, relevant le trône légitime, se laissa persuader de l'appuyer sur l'autel, et ouvrit ainsi à l'absolutisme la porte plus grande qu'elle n'avait jamais fait depuis Bossuet, cet adversaire zélé de l'autocratie.

Quoique le marquis Louis, chef de la famille, affichât peu de goût pour la Charte constitutionnelle, au point de refuser tout emploi tant que le gouvernement s'appuierait sur elle, il faut croire cependant qu'il s'inspira à son insu de l'esprit de transaction dont elle était l'organe, puisqu'il en vint un jour à sacrifier les préjugés de ses aïeux aux intérêts de ses descendants, et à considérer les millions de l'ancien chaudronnier comme élément naturel de sa restauration particulière; d'autant mieux que, quoiqu'il fût un peu mûr pour une telle union, ces millions se présentaient à lui dans la main d'une jeune fille charmante, bien digne de figurer avec avantage parmi ses portraits de famille.

(A suivre.)

A 11 h. a lieu l'fanfare du bataillon nombreuses sociétés nument Winkelried rang est composé huissiers. A gauche deste tribune; tou

M. Zemp comm d'un profond silen nue aux corps avcir rappelé le celui de la journé sance à la Confédé

C'est le fondem actuelle. Cinq siè est toujours debou cles. Aujourd'hui, solides que jamais 5 juillet 1886 con dable et si nous v n'est-ce pas aussi en même temps Nous avons le ten occuper de nos af

M. Zemp dit e le développement fiance dans nos av notre armée qui Ici, l'orateur f applaudie.

Que maintenir premier devoir; s tranger, nous som avant tout faire p véritable.

Si nous admett équitable, n'exig ment de la minor une seconde class tous. A propos d est un objet dor

vouloir l'ignorer, rieusement, sincè dre l'avenir de la les hommes émi leur exprimant s suadé que non se de Lucerne, mais Dieu protège not

A ce moment r président de la C

Nous reprodui un prochain num

La représenta admirable. Le sp a eu lieu était re

Les musiciens exécutants, ont fête *Triomphe d riers, en costum scènes de l'époq impression. Un au dernier mome*

Le cortège of et suivi par des de l'Eglise s'élev que le colonel M cernois. M. le cor

Au banquet of Sempach, M. le toast à la patrie

M. Droz, cons gage de notre i Suisse.

M. le général de l'armée pou en particulier p

Chacun, m vre, peut dé par jour, pou purification de s ce moyen, une peuvent être pr dans la nutritio tels que la const l'estomac, du fo morrhoides, les d'appétit, etc. l'usage des Pill cien Brandt, qu boîte dans les chaque boîte p croix blanche s de R. Brandt; n par des produi présentés sous d

la scène; ses frères
és; les accents de la
esse poignante.

le cœur, vivra jus-
é de dorer nos Alpes,
t le soleil de briller.
orts. Tous les guer-
du monument funé-
st un brillant coup
arçons, portant cha-
ontent les degrés et
du sarcophage qu'en-
a grand deuil.

la cérémonie.
tent pas: il faut les
entendre. Quand le
ant les yeux, quand
il a laissé un souve-
t profonde et irrési-
une magnifique réa-
le Suisse, au contact
de ses ancêtres, res-
ssé et le sentiment
mpose.

ielle.

a régné hier à Sem-
bre des participants
de secours étaient
Les invités officiels
de voitures escortés
étaient dans l'ordre

(MM. Deucher, Droz

(MM. Kopp, Hafner

(MM. Morel, pré-
rrier, Moser, Thélin

ts (MM. Bory, pré-
Schatzmann).

MM. Gobat et Stei-
dwald, Glaris, Zoug,
Soleure, Bâle-Ville,
Spiez, Saint-Gall,
Sion, Vaud (MM. Jor-
M. de Roten et Tor-
re et Clerc); Genève
Dunant); le bureau
tribunal supérieur,
la députation lucer-
deux capucins.

sont les huissiers,
nes très originaux.
les villages, les dé-
ndre.

le énorme circulait
envyrons de la cha-
ée est interdite.

entrée principale de
est tendu devant la
s officiels. Ceux-ci
res.

invités, M. Hüslér,
chaire provisoire et
juillet 1886 d'après
rt d'heure.

ni Creator. Puis le
a prononcé le ser-

les Bourbons qui sem-
réservés.

ave, mais sans grande
pendant l'émigration,
ait vainement le signal
rsailles, avait gagné à
lonel.

er Hugues, esprit ascé-
Maître, s'était retiré
rines théocratiques ab-
manifester, soit par la
occasion parut s'offrir
légitime, se laissa per-
ouvrit ainsi à l'absolu-
avait jamais fait depuis
cratie.

a famille, affichât peu
le, au point de refuser
t s'appuierait sur elle,
a à son insu de l'esprit
e, puisqu'il en vint un
eux aux intérêts de ses
lions de l'ancien chaus-
a restauration particu-
ent un peu mûr pour une
ient à lui dans la main
e de figurer avec avan-

(A suivre.)

A 11 h. a lieu l'arrivée des officiers précédés de la fanfare du bataillon n° 44. Puis les étudiants et de nombreuses sociétés se formèrent alors près du monument Winkelried en un cercle, dont le premier rang est composé des autorités militaires et de leurs huissiers. A gauche du monument est élevée une modeste tribune; tout autour un peuple immense.

M. Zemp commence alors son discours au milieu d'un profond silence; il souhaite d'abord la bienvenue aux corps constitués, puis aux citoyens. Après avoir rappelé le souvenir de Morgarten, il évoque celui de la journée de Sempach, qui a donné naissance à la Confédération des huit cantons.

C'est le fondement historique de la Confédération actuelle. Cinq siècles sont passés depuis et la Suisse est toujours debout; elle a surmonté tous les obstacles. Aujourd'hui, elle est assise sur des bases aussi solides que jamais. En sera-t-il toujours ainsi? Le 5 juillet 1886 constitue une *Landesgemeinde* formidable et si nous voulons nous serons toujours Suisses; n'est-ce pas aussi une diète comme aux anciens temps en même temps qu'une assemblée démocratique? Nous avons le temps de siéger un moment pour nous occuper de nos affaires.

M. Zemp dit ensuite: Nous avons confiance dans le développement de notre patrie; nous avons confiance dans nos autorités. Nous regardons avec fierté notre armée qui nous garantit un avenir libre.

Ici, l'orateur fait une allusion au landsturm fort applaudie.

Que maintenir notre armée, s'écrie-t-il, soit notre premier devoir; si nous sommes forts vis-à-vis de l'étranger, nous sommes aussi unis à l'intérieur; il faut avant tout faire prévaloir la justice, mais la justice véritable.

Si nous admettons le système de majorité comme équitable, *n'exigeons pas que ce soit un asservissement de la minorité et prenons garde de ne pas créer une seconde classe de citoyens.* Il faut la liberté pour tous. A propos de la situation actuelle, le socialisme est un objet dont l'étude s'impose. Il ne faut pas vouloir l'ignorer, ni l'éviter. Occupons-nous-en sérieusement, sincèrement; nous ne devons pas craindre l'avenir de la patrie. Nous avons confiance dans les hommes éminents qui sont placés à sa tête. En leur exprimant sa gratitude, l'orateur dit être persuadé que non seulement il est l'interprète du canton de Lucerne, mais de la Suisse primitive tout entière. Dieu protège notre patrie. (Bravos enthousiastes.)

A ce moment musique et chœur. Puis M. Deucher, président de la Confédération, monte à la tribune.

Nous reproduirons son magnifique discours dans un prochain numéro.

La représentation populaire a offert un spectacle admirable. Le splendide amphithéâtre naturel où elle a eu lieu était rempli d'une foule innombrable.

Les musiciens et les chœurs, comptant six cents exécutants, ont admirablement rendu la cantate de fête *Triomphe de la liberté*. Les groupes des guerriers, en costumes du temps, et représentant des scènes de l'époque, ont fait une grande et profonde impression. Un enthousiasme indescriptible a éclaté au dernier moment.

Le cortège officiel est rentré à Sempach, précédé et suivi par des milliers de spectateurs. Sur la place de l'Eglise s'élève le monument du lion de Sempach, que le colonel Meister a remis au gouvernement lucernois. M. le conseiller d'Etat Amberg lui a répondu.

Au banquet officiel qui a eu lieu dans la cantine de Sempach, M. le conseiller national Wuest a porté le toast à la patrie.

M. Droz, conseiller fédéral, a bu à l'armée suisse, gage de notre indépendance et à la prospérité de la Suisse.

M. le général Herzog a exprimé les remerciements de l'armée pour les sacrifices faits en sa faveur, et en particulier pour le fonds Winkelried.

Des toasts très applaudis ont été portés par MM. les landammann Durrer et Sonderegger, MM. les colonels Marti et Savary.

La fête a obtenu le succès le plus complet.

Il est question de transporter ailleurs la station d'essais de l'industrie laitière que dirigeait à Lausanne le regretté M. Schatzmann.

D'un côté, la Société des intérêts de la laiterie du canton de Berne la réclame et de l'autre la *Nouvelle Gazette de Zurich* estime que cette station ne peut être mieux placée qu'auprès du polytechnicum à Zurich où sont centralisées toutes les études agricoles de la Suisse.

Berne. — Si l'on en croit la *Feuille d'agriculture du canton de Berne*, un professeur du nom de Joseph Namur d'Echternach aurait découvert un procédé tout à fait efficace pour détruire le phylloxera. Il s'agirait simplement de fumer les vignobles avec des engrais sulfatés.

Avec le journal bernois, nous souhaitons à l'inventeur toutes les chances possibles; mais nous ne pouvons nous défendre de quelque doute.

— Le dernier bourreau du canton de Berne, Jean Moser de Bruttelen, un élève de l'Argovien Mengis, vient de rendre son âme à Dieu, par suite de la rupture d'un anévrisme.

Glaris. — Dimanche passé, les Glaronnais ont aussi fêté le cinq centième anniversaire d'un glorieux fait d'armes de leurs ancêtres, la destruction du château seigneurial d'Oberwildegg.

Argovie. — On compte dans ce canton sept établissements de pisciculture, travaillant sous le contrôle de la Confédération. Ces établissements ont livré l'année passée plus de 150,000 alevins ou jeunes poissons qui ont été jetés dans les divers cours d'eau du canton.

Nous avons un établissement de pisciculture dans la Gruyère qui pourrait rendre des services au pays.

Et pourquoi la Confédération et le canton de Fribourg ne le subventionneraient-ils pas, sous certaines conditions? La Confédération accorde bien son appui aux autres entreprises analogues; et nous ne doutons pas que, moyennant remplir les conditions exigées, l'entrepreneur de l'établissement piscicole du Saudy n'ait droit à la subvention.

Quant au canton de Fribourg, il doit aux contrées situées en amont du barrage de Fribourg un dédommagement du tort que ce barrage occasionne en empêchant ou en entravant la montée du poisson. Nous ne comprenons même pas que nos pêcheurs n'aient pas déjà réclamé au moins l'empoissonnement de nos cours d'eau par des alevins fournis par l'Etat.

— Le Grand Conseil vient de décider que les citoyens qui sont tombés en faillite avant la nouvelle constitution, rentreront également dans la jouissance de leurs droits publics.

Et dans le canton de Fribourg, c'est l'Etat qui fait dégrader ses ressortissants en les faisant lui-même mettre en faillite sans aucune autre utilité ou perspective que celle de les empêcher de voter!!

Vaud. — Des taches de phylloxéra viennent d'être constatées dans le canton de Vaud, sur le territoire de la commune de Founex. Les mesures les plus énergiques ont été prises pour prévenir la contagion.

— Dimanche passé, la première messe catholique s'est dite à Moudon depuis 350 ans.

Nouvelles étrangères.

France. — La statue de Lamartine a été inaugurée le 6 juillet. M. Floquet, président de la chambre, a fait un splendide discours.

— Mgr. Guibert, archevêque de Paris, est mort.
— La chambre a adopté un crédit de 100,000 fr. pour subvention au comité d'organisation du troisième concours national de tir en 1886.

Angleterre. — Sont élus, jusqu'au 8 juillet, 286 représentants hostiles au bill, et 171 favorables.

CANTON DE FRIBOURG

On signale un curieux effet de la foudre. Mardi dernier, elle est tombée sur un peuplier près du château de M. Weck, à Villars-sur-Marly. Cet arbre a été fendu en trois parties; le fluide électrique a atteint ensuite une fontaine monumentale qui se trouve à proximité et qui a été subitement arrêtée. Treize vitres ont été brisées au château. On annonce aussi que toutes les vaches d'une écurie voisine ont été jetées à terre par la commotion.

GRUYÈRE

La surlangue fait tache d'huile.

Dans notre dernier numéro, nous jetions l'alarme et nous adjurions l'autorité d'être rigoureuse. L'exemple de l'année passée nous était encore présent à la mémoire: pour n'avoir pas pris les mesures que commandait la prudence la plus élémentaire dans les premiers moments, nous avons dû subir le ban jusqu'à l'hiver; nos pertes ont été énormes et qui nous en dédommagera?

Or, depuis *Mongeron*, la surlangue a été communiquée à *Pringy* et à *Saussivue*, où le bétail a dû être séquestré.

Nous savons notre préfecture disposée à recourir aux mesures les plus extrêmes, mais encore faudrait-il qu'elle eût de Fribourg l'autorisation nécessaire pour ordonner provisoirement le plus indispensable et qu'on ne lésinât pas sur les frais qu'elle peut être obligée de faire.

Et le gros capital de la caisse d'assurance, à quoi le réserve-t-on?

M. le préfet peut être sûr d'avoir tous les vrais Gruyériens derrière lui, s'il propose et demande qu'on procède avec la dernière énergie.

Et pourquoi l'administration ne s'entourerait-elle pas des conseils des hommes les plus compétents du district et du canton pour statuer sur les mesures de police à ordonner?

Comme si nous ne savions pas encore assez que nous sommes tombés sous la domination des nègres du N° 13, voilà que l'on fait remâchurer ces deux grossiers chaudrons que quelque bailli du dix-huitième siècle avait fait tracer sur la muraille septentrionale du château de Bulle pour annoncer aux sujets et aux manants des alentours que Fribourg était bien le maître de Bulle et de la Gruyère.

Vous aurez beau rafraîchir vos écussons et renouir vos chaudrons, tristes chevaliers de la synagogue, nous ne sommes pas encore tout à fait mûrs pour la servitude. Il restera toujours, malgré votre corruption éhontée, malgré vos faux airs de religion, assez de cœurs patriotiques dans la Gruyère pour vous balayer un beau matin.

Un remède indispensable est le Bitter ferrugineux de J. P. Mosimann. (Voir l'annonce). (H652Y)

Nous rendons nos lecteurs attentifs

sur les nombre x résultats obtenus en 12 ans avec la cure du véritable **Cognac Golliez ferrugineux**. Lire annonce et éviter les contrefaçons qui ne portent pas la marque des deux palmiers. (H 4781 X)

Chacun, même le plus pauvre, peut dépenser 8 centimes par jour, pour obtenir une complète purification de son corps, et éviter, par ce moyen, une foule de maladies qui peuvent être produites par des troubles dans la nutrition et dans la digestion, tels que la constipation, les maladies de l'estomac, du foie et de la bile, les hémorrhoides, les congestions, le manque d'appétit, etc. Nous voulons parler de l'usage des **Pillules suisses** du pharmacien Brandt, qui se vendent 1 fr. 25 la boîte dans les pharmacies. Exigez que chaque boîte porte sur l'étiquette la croix blanche sur fond rouge et le nom de R. Brandt; ne pas se laisser tromper par des produits meilleur marché ou présentés sous d'autres apparences. 329

Ch. Broillet

Médecin-Chirurgien-Dentiste
A FRIBOURG
sera à BULLE, Hôtel des Alpes, tous les jours de foire.

PLUS SOLUBLE QUE TOUS LES
Cacaos en poudre
CACAO EN FEUILLES
DU LÉMAN
ANCIENNE MAISON PAYRAUD 90

A LOUER

Une **chambre meublée** et une non meublée. — Par la même occasion à vendre une **banque de magasin**, dessus en chêne. [315
S'adresser au bureau du journal.

Au moulin de Bulle:

Blés et avoines comprimés. **Maïs** concassés, gros et fin; **tourteaux sésame blanc**, du Levant, 1^{re} qualité. **Farines** de blés du pays et **sons**.
— Moutures diverses à façon. —
Prix réduits. [35

PLACEMENTS

hypothécaires.
Je dispose de diverses sommes à placer en premier et en second rang à 4 1/2 et 4 3/4 pour cent.
166] **A. ANDREY**, notaire.

BANQUE POPULAIRE

SUISSE

Succursale de Fribourg

Taux pour les prêts sur nantissement de bonnes valeurs publiques
4 % net à 3 mois
4 1/2 % net à 6 mois
sur billets d'un montant supérieur à 1000 fr.
Fribourg, le 31 mars 1886.
186] **La direction.**

Extra vanillé
CHOCOLAT
DU LÉMAN
EN VENTE PARTOUT 91

BÉNICHON

Dimanche 18 juillet
bonne musique et danse
aux bains des Colombettes.

Se recommande
331] François SUDAN.

HOTEL-PENSION

du
Vanil-Noir à Grandvillard

OUVERTURE LE 18 JUILLET
Service soigné. [332] Prix modérés.
TENU PAR VEUVE MAJEUX

Soumission.

La ville de Bulle met au concours les travaux de démolition, reconstruction à exécuter à l'ancien bâtiment de la Grange des Halles.

Les soumissions seront déposées au bureau communal jusqu'au vendredi 18 courant.

Les plans et le cahier des charges déposeront au bureau de ville.
Bulle, le 7 juillet 1886.

335] **L'édilité.**

Le cours de coupe

pour vêtements de dames et enfants est fixé au 12 juillet. Lundi le 11 juillet une leçon est donnée gratuitement à laquelle les dames qui s'y intéressent sont invitées d'assister afin de se rendre compte de la méthode.

Marie Seeberger,
maison Mazoni.
333]

AVIS

Une personne en séjour, pour quelques semaines, à Bulle, est disposée à donner des leçons d'accompagnement. Elle désire rencontrer l'occasion de faire de la musique d'ensemble, soit : duos, trios, quatuors, etc. — S'adresser à la PHARMACIE GAVIN. [328

A VENDRE

Pour cause de santé et sous de favorables conditions, les **immeubles** ci-après, situés rière SORENS :

1° *Sur Croix*, art. 93, 94, 95, et 643 du cadastre de dite commune, comprenant une jolie maison avec eau à la cuisine, grange, écurie et 2 1/2 poses de bon terrain (9000 mètres carrés).

2° *Les Tours*, art. 349 a et 349 b de dite commune, comprenant une jolie grange neuve et passé 5 poses (185,000 mètres) de bonne terre.

S'adresser à Jacques BAYS à Sorens ou à J. C. BARRAS, agent d'affaires, à Bulle. [334



AVIS

Le soussigné prévient l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il vient de s'établir, à Bulle, comme

poëlier-fumiste,

qu'il s'efforcera de satisfaire par un travail soigné et la modicité des prix.

Jacob Elmer,
poëlier-fumiste.
309]

Employant maintenant de la bonne nouvelle terre, on trouvera à la tuilerie de La Tour-de-Trême dès lundi 5 juillet, d'excellentes briques, tuiles et de véritables planelles frappées pour dallage de cuisine, etc., ainsi que de la bonne chaux grasse.

322] **YENNI & ROCHAT.**

PENDANT LES CHALEURS

nous recommandons tout particulièrement

Le véritable **COGNAC-GOLLIEZ** ferrugi-neux

Produit hygiénique apprécié depuis 12 ans comme réparateur, excitant, fortifiant par excellence. Sa grande efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, les mauvaises digestions, la lassitude, la faiblesse est affirmée par des milliers de lettres de remerciements. Eviter les contrefaçons qui ne portent pas la marque des deux palmiers.

Le 1/2 litre : 2 fr. 50. — Le litre : 5 francs.
DÉPÔTS : pharmacies Sudan à Bulle, Wetzstein à Châtel-St-Denis, Golliez à Morat. (H 4780 X)

Paratonnerres

Système le plus perfectionné jusqu'à présent, adopté pour bâtiments et églises.

Epreuve électrique d'anciens paratonnerres.
Installation de sonneries électriques
pour bureaux, hôtels, etc.

Travail très soigné et garanti pour plusieurs années. Prix modérés.

S'adresser à **FORSTER, serrurier**, et à **VIALE frères**, ferblantiers, à Bulle. [320



!!! Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable alcool de menthe américaine. Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus.

Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez **Joseph Moura**, négociant, à Bulle. [228

Paratonnerres

Système le plus perfectionné jusqu'à présent. Système adopté par l'Etat de Fribourg pour ses bâtiments, et employé pour les églises.

Epreuve électrique d'anciens paratonnerres.
Installation de sonneries électriques
pour bureaux, hôtels, etc.

Travail très soigné et garanti pour plusieurs années. Prix modérés.

S'adresser à **SUTER**, constructeur de paratonnerres, et à **WEHNER**, serrurier, à Bulle. [279

Un remède indispensable à toute famille

est le **Bitter ferrugineux** (Eisenbitter) de Joh. P. Mosimann, pharmacien à Langnau, Emmenthal. Ce médicament, composé d'herbages les plus recherchés des montagnes de l'Emmenthal est un fortifiant très-actif qui purifie et renouvelle le sang et rend une nouvelle vigueur à toute personne faible. — La bouteille pour la cure de 4 semaines ne coûtant que 2 fr. 50, le rend accessible à toutes les bourses. (H 651 Y) [176

Dépôts dans les pharmacies : à Bulle, Gavin; Romont, Robadey.

Attention.

Potagers, fourneaux, coffres-forts, meubles de jardin, savoir : maisonnettes, tables, bancs, chaises, etc. Ouvrages de bâtiments, comme : balustrades, volets en fer, etc., sur commande.

Travail très soigné et garanti. Prix modéré. [277
Se recommande **FORSTER, serrurier**, à BULLE.

A vendre.

Une bonne jument brune de dix ans, race du pays, avec son poulain de deux mois, chez **M. GREMAUD frères** à Echarlens. [296

Placements hypothécaires

au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garanties. — S'adresser au [32] **Notaire Favre, Bulle.**

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE, au 2^{me} étage de la maison dite des Chanoines, près de l'église.

Dentiers complets et partiels, d'après les systèmes les plus nouveaux. [28

On offre

A VENDRE d'occasion un break presque neuf à 1 ou 2 chevaux, un char à ressort. S'adresser à l'auberge de **Posieux**. (H 394 F) [330

AVIS

Les personnes qui pourraient avoir trouvé un **herbier** contenant un instrument de musique en bois, qui a été perdu dans une gorge du Moléson, sont priées de les rapporter à la PHARMACIE GAVIN. Bonne récompense. [327

OMBRELLES

Hautes nouveautés de Paris, depuis 2 fr. 50.

Ombrelles pour fillettes depuis 90 cts.

Parapluies et encas, dit bains de mer, depuis 2 fr. 80.

Grand choix de NATTES toutes en cheveux, depuis 1 fr. 50.

Chez **Aimé MARGOT**, coiffeur-parfumeur, à Bulle. [283



AVIS

La soussignée prévient l'honorable public, qu'après avoir travaillé pendant plusieurs années dans des grands ateliers de confection, elle vient de s'établir dans cette ville comme **tailleuse pour dames, fillettes et garçonnets**.

Elle se recommande à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, elle s'efforcera de les satisfaire par la bienfaisance de son travail et la modicité de ses prix. Elle se charge aussi de tous les ouvrages de lingerie. [325

Fanny BARRAS,
à la CHAPELLERIE GENEVOISE.

A VENDRE

Un **char à 2 chevaux** et un petit **char à ressort**, neuf. — S'adresser à **M. STÄMPFLI**, maréchal, à RIAZ. [318



Catarrhe de l'estomac et des intestins.

CERTIFICAT

Depuis pas mal de temps déjà je souffrais d'un violent catarrhe intestinal, accompagné de maux de ventre, colique, malaise et de catarrhe d'estomac. Après avoir suivi inutilement le traitement de plusieurs médecins, je me suis adressé par lettre à **M. Bremicker**, médecin praticien à Glaris, qui m'a rétabli en peu de temps.

Aussi je peux recommander **M. Bremicker** pour toutes les affections de l'estomac, des intestins et du bas ventre.

Il garantit le succès dans chaque cas curable. Afoltern a. A., en août 1885.

Edouard Bär.

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an,

6 mois

Pour l'Etranger le port

Prix du numéro : 10

On s'abonne à tous les de poste.

BULLE,

A propos

Les chemins de fer et des moyens de transport ont été établis et ils accordent la compagnie des Chemins de fer fédéraux.

Avant 1872, c'étaient les communes qui accordaient les concessions de ratification de la loi fédérale sur les chemins de fer. Car il est impossible de construire le territoire d'un Etat sans la concession.

un temps déterminé de 100 ans. A l'expiration de fer appartient à

Cette concession est faite aux administrations de chemins de fer pour porter gratuitement le service de poste, ainsi que les services ambulants;

En temps de guerre la défense du pays, le service de requérir les chemins de fer d'exploitation et de les rendre convenables;

Les chemins de fer par tous les trains de voyageurs par des trains extramunicipaux de militaires de cas de voyage de vice cantonal;

Les employés de chemins de fer au moins un dimanche

FEUILLET

UN

C.-G. I.

Cette grande transition est plus simple. L'hôtel avant la Révolution, de l'émigration, il fut en attendant quelques années pénates. Le marquis de ses pères, fut amené à devenir propriétaire de Rouillat, grâce à ses vint la colombe provint le nouveau régime. Et de fait, l'ex-accusé à ambitionner que ce propos yeux l'origine Vaingirard fit donc nouveaux époux l'habiter sérieux et approprié à